



REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT  
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT D'ARLES

Nombre de conseillers

En exercice	23
Présents	18
Votants	23

Date de la convocation

5 mars 2021

DCM 2021/015

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOURIES**



**L'an deux mille vingt et un**

**Le 10 mars**

L'an deux mille vingt et un, le 10 du mois de mars, le Conseil Municipal de la commune de MOURIES s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Madame Alice ROGGIERO, Maire, pour la session ordinaire du mois de mars

Présents : MM. et Mmes les membres du conseil municipal à l'exception de :

Absents ayant donné procuration : M. Mohamed LASRI à M. Patrice BLANC, Mme Caroline ALLIBERT à Mme Audrey DALMASSO, Mme Céline DARVES-BLANC à Mme Alice ROGGIERO, M. Henri JAUBERT à Mme Muriel CHRETIEN, M. Christophe GOMARIZ à M. Grégory ALI-OGLOU

Secrétaire de Séance :

Muriel CHRETIEN

**OBJET DE LA DELIBERATION :**

Création d'un poste d'adjoint technique

**Rapporteur : P. BLANC**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de créer l'emploi correspondant au grade d'Adjoint Technique Territorial, afin d'assurer l'entretien des bâtiments communaux.

Il est proposé à l'assemblée :

- La création de l'emploi correspondant au grade d'Adjoint Technique Territorial, permanent à temps non complet 30/35ème

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021,

Filière : Technique,

Cadre d'emploi : Adjoints Techniques Territoriaux,

Grade : Adjoint Technique

- ancien effectif 8

- nouvel effectif 9

Envoyé en préfecture le 15/03/2021

Reçu en préfecture le 15/03/2021

Affiché le 15/03/2021

ID : 013-211300652-20210315-2021015-DE



Entendu l'exposé du rapporteur, M. Patrice BLANC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et procédé au vote, décide à l'unanimité :

- la création de cet emploi, mais également la modification du tableau des effectifs ainsi proposée.
- l'inscription au budget, chapitre 012, des crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Alice ROGGIERO

